

Collectif La Touche 16 chemin de la Touche 49320 BLAISON St.SULPICE le, 18 novembre 2019

Madame Barbara Pompili 126 rue de l'Université 75007 PARIS 07 SP

Par Courriel: barbara.pompili@assemblee-nationale.fr

Madame,

Nous avons remarqué votre attachement à la protection de l'environnement et vos nombreuses actions médiatisées, allant dans ce sens, ainsi que les responsabilités que vous portez à l'Assemblée Nationale.

C'est la raison pour laquelle nous nous permettons de vous écrire car nous souhaitons vous informer d'une situation qui concerne un nombre croissant de récriminations émanant de nombreux citoyens, qui se retrouvent, du jour au lendemain en présence de pylônes métalliques qui viennent défigurer le paysage à la porte de leur maison, sans qu'ils en aient été informés!

Il s'agit d'antennes-relais de téléphonie mobile 4G et bientôt de 5G.

Nous voyons fleurir, de manière exponentielle, ces antennes-relais dans nos campagnes, à proximité de nos habitations, dans des sites remarquables et classés, phénomène encouragé par cette Loi ELAN depuis novembre 2018, enlevant toute prérogative aux élus quant à un dialogue constructif entre les citoyens et les opérateurs de radiotéléphonie.

Nous sommes évidemment bien conscients du besoin qu'il y a, maintenant, de pouvoir disposer du "réseau" téléphonique mais cela ne doit pas être à n'importe quel prix . . .

Des actions sont entreprises au niveau national pour lutter contre cette prolifération. Ici, en Anjou, dans la Vallée de la Loire, classée au Patrimoine mondial de l'UNESCO "ZPPAUP" (Zones de protection du patrimoine architectural urbain et paysager), notre village millénaire, qui compte un millier d'âmes, est visé par l'implantation d'un pylône devant porter une antennerelais téléphonique, initialement pour la 4G et sans aucun doute, dans un proche avenir de 5G.

L'emplacement a été choisi par l'opérateur historique sans aucune concertation, ni avec les habitants, ni-même avec les conseillers municipaux, à la seule instigation d'un Maire qui s'était bien gardé de communiquer les informations.

Cette implantation placerait le pylône à 60 mètres de la première maison d'un charmant hameau d'une douzaine de maisons datant des 15°, 16° et 17° siècle.

Le maire ayant été démissionné, avec accord du Préfet, le nouveau maire et son conseil municipal se sont prononcés pour l'abandon du projet.

Las ! L'opérateur téléphonique refuse de tenir compte de nos observations et nous avons dû déposer, le 10 septembre 2019, un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de

courriel: collectiflatouche@gmail.com site Internet: https://www.antenne-la-touche.ovh/

Nantes à l'encontre du décret cité plus haut.

Malgré la présence de ce recours contentieux, l'opérateur persiste et signe et vient de faire apposer le panneau de Déclaration Préalable de travaux. Nous nous apprêtons à déposer un nouveau recours contentieux contre cette déclaration préalable, par l'entremise de notre avocat.

Le drame est que dans un certain nombre de cas, les habitants ne sont pas préalablement informés et lorsqu'ils se rendent compte, c'est lorsque les travaux commencent, trop tard pour pouvoir réagir.

Nous avons entrepris une action de protection de notre environnement, de nos santés et de nos conditions de vie. Celle-ci est bien expliquée et est décrite sur notre site Internet (sécurisé) : https://www.antenne-la-touche.ovh/ sur lequel sont résumées les actions menées à ce jour.

De nombreuses implantations d'antennes-relais sont donc en cours de réalisation au grand dam des citoyens qui ne sont, ni consultés, ni informés.

Des actions régionales, voire nationales, se constituent en collectifs de citoyens conscients d'être le jouet de multinationales qui, soi-disant, nous veulent du bien, mais qui, surtout, voient avec avidité les profits qu'ils vont réaliser à nos dépens, alors que nous vivions très bien sans ces « SmartPhones » à tous les coins de rues.

C'est ce qui nous conduit à vous faire part de notre inquiétude devant cette prolifération d'antennes-relais.

Les temps changent, les citoyens veulent être informés, donner leur point de vue, participer à des dialogues constructifs, mais refusent d'être pris en otages par cette sacro-sainte technologie qui risque fort de nous être, à terme, plus nuisible qu'utile!

Notre village bénéficie maintenant de l'ADSL avec un débit qui nous convient bien. Très bientôt nous aurons la fibre optique, parfait, mais les ondes électromagnétiques, en particulier la 5G qui sera un véritable fléau pour les cellules vivantes (à en croire les études produites dans de nombreux pays étrangers qui, bizarrement ne sont pas reconnues en France) . . ., et les implantations rapprochées d'antennes-relais (en raison du peu de propagation des ondes millimétriques utilisées), vont nous pourrir la vie.

Faudra-t-il qu'on aboutisse, un jour, aux même problèmes qu'avec l'amiante, le DDT, le bisphénol ou encore le glyphosate, pour nous entendre dire par les autorités . . . : "nous ne savions pas !"

De grâce, ne recommençons pas l'histoire du nuage de Tchernobyl . . .

Certes le réseau de téléphonie mobile n'est pas très efficace dans notre secteur, et nous ne pensons pas être des « illuminés » hostiles à la modernité, nous ne sommes donc pas contre les antennes-relais, nous souhaitons simplement qu'elles soient éloignées des populations, des hameaux et des villages qui sont le charme de notre pays et qui nous ont valu cette reconnaissance de l'UNESCO.

Nous nous sommes permis de nous en ouvrir à votre sensibilité environnementale et de vous informer du combat que nous menons car, nous croyons qu'il vous sera peut-être possible de relayer ces situations (nous pensons également aux agriculteurs dont le bétail souffre déjà – avant l'humain – de ces errements technologiques), près des personnes qui nous gouvernent.

Nous vous remercions pour le temps que vous aurez accordé à la lecture de notre missive et vous assurons de notre profonde considération.

Le Collectif La Touche

courriel: collectiflatouche@gmail.com site Internet: https://www.antenne-la-touche.ovh/